



MERMET & ASSOCIÉS

SAS d'Avocats Inter Barreaux
2 rue Alfred Bastin – C.S. 30052
74102 ANNEMASSE CEDEX
Tél : 04.50.37.27.34 – Fax : 04.50.37.79.36

Vente aux enchères publiques en **UN LOT**
D'UN APPARTEMENT

sis à CHALLEX (AIN)
132 rue Saint Maurice – 2^{ème} étage

MISE A PRIX : 33.000 Euros

ADJUDICATION fixée le **MARDI 21 JANVIER 2025 à 14 heures**, à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Bourg en Bresse, au Palais de Justice de ladite ville, 32 avenue Alsace Lorraine.

DESIGNATION DES BIENS :

SUR LA COMMUNE DE CHALLEX (AIN), dans un immeuble collectif dénommé "RESIDENCE SAINT JOSEPH" sis 132 rue Saint Maurice, figurant au cadastre à la section B numéros 685, 686, 687, 688 et 689, à savoir :

Le lot n°7 :

Dans le bâtiment A, au sous-sol, une cave portant le n°7 du plan
Et les 1/1000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales
Et les 2/1000èmes des parties communes particulières au bâtiment A

Le lot n°15 :

Dans le bâtiment A, au 2^{ème} étage à gauche sur le palier, un appartement de type T6 comprenant : hall, cuisine, séjour-salle à manger, quatre chambres, WC, salle de douche, dégagement, salle de bains-WC, six placards et deux balcons portant le n°8 du plan de vente. Cet appartement comprend une partie d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre.
Et les 77/1000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales
Et les 164/1000èmes des parties communes particulières au bâtiment A

Le lot n°24 :

Dans le bâtiment B, au sous-sol, une place de parking couverte portant le n°25 du plan de vente
Et les 2/1000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales
Et les 36/1000èmes des parties communes particulières au bâtiment B

Le lot n°40 :

Dans le bâtiment B, au sous-sol, une place de parking couverte portant le n°10 du plan de vente
Et les 1/1000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales
Et les 26/1000èmes des parties communes particulières au bâtiment B

La surface Loi Carrez de l'appartement est de **136 m²**.

Le bien mis en vente est inoccupé.

En application de l'[article L. 173-2 du Code de la construction et de l'habitation](#), dans ses dispositions issues de la [loi n° 2021-1104 du 22 août 2021](#) portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, et de l'article R. 126-24 du même code, un [arrêté du 22 décembre 2021](#) précise les mentions à faire figurer, à compter du 1er janvier 2022 en France métropolitaine, sur les annonces immobilières des biens immobiliers ne respectant pas l'obligation du premier alinéa de l'article L. 173-2, c'est-à-dire dont la classe est F ou G au sens de l'article L. 173-1-1 du même code.

Les documents sont disponibles et téléchargeables sur notre site www.mermet-associes.com (rubrique vente aux enchères).

Lesdits biens sont saisis à la demande du syndicat des copropriétaires de l'immeuble RESIDENCE SAINT JOSEPH, représenté par son syndic en exercice AEDES GRAND GENEVE - 30 rue Auguste Piccard – Techno Parc du Pays de Gex à SAINT GENIS POUILLY (01630), ayant pour avocat constitué Maître Danielle HUGONNET-CHAPELAND et pour avocat plaidant la SAS MERMET & ASSOCIES représentée par Maître Géraldine GARDILLOU.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Cabinet de l'avocat plaidant ou au Greffe du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE, où il a été déposé le 13 juin 2024 sous le n°24/00049.

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au Barreau de Bourg En Bresse, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Toute personne désirant enchérir devra consigner entre les mains de son avocat la somme de **3.300 Euros** en un chèque de banque libellé à l'ordre du Compte Séquestre du Barreau de Bourg en Bresse ou par le biais d'une caution bancaire irrévocable.

Cette somme sera restituée à la personne qui ne serait pas déclarée adjudicataire.

Une visite des lieux sera assurée par la Maître Valérie BURINE, Commissaire de Justice à BELLEGARDE-SUR-VALSERINE - 01204 VALSERHONNE (tél : 04.50.48.02.54) LE **MERCREDI 08 JANVIER 2025 DE 14H00 A 15H00**.

Pour tous renseignements s'adresser directement à la SAS MERMET & ASSOCIES, avocats, 2 rue Alfred Bastin, 74100 ANNEMASSE. Tél : 04.50.84.42.43 – meister@avocat-leman.com (9h/12h-13h30/15h00 sauf mercredi), documents disponibles et téléchargeables sur le site www.mermet-associes.com (rubrique vente aux enchères)